

texte supprimé = texte barré
nouveau texte = **texte en gras souligné**

Application : **immédiate**
Publié le **03/09/2015**

deleted text = ~~crossed-out text~~
new text = **text in bold underlined**

Implementation: **immediate**
Published on **03/09/2015**

RÈGLEMENT TECHNIQUE TECHNICAL REGULATIONS

rique N° 19).
Pour les allumages dont le rotor est extérieur, saillant et exposé, un système de protection enveloppant les parties tournantes devra être mis en place.
Tout système électronique permettant un autocontrôle des paramètres de fonctionnement du moteur alors que le kart est en mouvement est interdit.
Sur décision des Commissaires Sportifs, il sera possible d'interchanger l'allumage des Concurrents contre celui fourni par la CIK ou l'ASN concernée (mêmes modèles homologués).
Il est autorisé d'utiliser un ou deux boutons-poussoirs de Démarrage/Arrêt à la place de l'unité de clef de contact, à condition que les connecteurs soient les mêmes pour que les câblages puissent toujours être substitués à tout moment.

2.16.8 - Bougie

Pour toutes les catégories sauf en Superkart, la bougie d'allumage doit être de grande production et rester strictement d'origine. Le culot de la bougie et l'isolant de l'électrode (électrodes non comprises) serrée sur la culasse ne doivent pas dépasser la partie supérieure du dôme de la chambre de combustion (voir Annexe n°7).

2.17) SILENCIEUX D'ASPIRATION

Dans toutes les catégories sauf en Superkart, un silencieux d'aspiration homologué par la CIK-FIA est obligatoire. Pour les catégories KZ1 et KZ2: conduits de 30 mm maximum.

Pour les catégories KF4, KF3, KF2 et KF1: conduits de 23 mm maximum.

Les boîtes à air à volume variable sont interdites.

L'utilisation du silencieux d'aspiration homologué obligatoire, ne peut se faire qu'avec le strict respect des points suivants :

- Le manchon en caoutchouc si il est réversible, ne peut être coupé que d'un seul côté, celui non utilisé se trouvant dans le corps du silencieux.

- La partie du manchon reliant le silencieux au carburateur doit être visible à tout moment et se trouver à l'extérieur du silencieux. Elle permet de relier la face arrière du silencieux avec l'épaulement cylindrique du carburateur.

2.18) ÉCHAPPEMENT

Dans toutes les catégories, il doit être en acier magnétique.

En KF4, KF2, KF1, KZ2 et KZ1, l'échappement doit être homologué.

Dans toutes les catégories (sauf en Superkart), l'échappement devra s'effectuer derrière le Pilote et ne pas se produire à une hauteur supérieure à 45 cm par rapport au sol. La sortie du silencieux d'échappement, dont le diamètre extérieur devra être supérieur à 3 cm, ne devra pas excéder les limites définies aux Articles 2.4 et 2.5 (sauf en Superkart).

Il est interdit de faire passer l'échappement, de quelque façon que ce soit, par l'avant et par le plan où s'inscrit le Pilote assis dans sa position normale de conduite.

Tout système de «power valve» est interdit sauf en KF4,

*For ignitions with an external and projecting rotor, a protection system covering the rotating parts must be mounted.
Any electronic system allowing an auto-control of the parameters of functioning of the engine while the kart is in motion is forbidden.
On decision of the Stewards, it will be authorised to interchange Entrants' ignition systems for the system supplied by the CIK or the ASN concerned (same homologated models).
It is allowed to use one or two Start/Stop pushbuttons instead of the starter key unit, on condition that the connectors are the same, so that the cabling can be substituted at all times.*

2.16.8 - Spark plug

In all categories except Superkart, the ignition spark plug must be mass-produced and remain strictly original. The spark plug barrel and the electrode insulation (electrodes not included) tightened on the cylinder head must not extend beyond the upper part of the combustion chamber dome (see Appendix No. 7).

2.17) INLET SILENCER

In all categories except Superkart, an inlet silencer homologated by the CIK-FIA is mandatory.

For the KZ1 and KZ2 categories: ducts of 30 mm maximum.

For the KF4, KF3, KF2 and KF1 categories: ducts of 23 mm maximum.

Variable volume air boxes are forbidden.

The obligatory homologated intake silencer must be used under strict observance of the following points:

- If the rubber bush is reversible, it may only be cut on one side, the unused one located in the body of the silencer.

- The part of the bush linking the silencer to the carburettor must be visible at all times and must be on the outside of the silencer. It allows the rear face of the silencer to be connected to the cylindrical shoulder of the carburettor.

2.18) EXHAUST

In all categories, it must be made with magnetic steel.

In KF4, KF2, KF1, KZ2 and KZ1, the exhaust must be homologated.

In all categories (except in Superkart), the exhaust system shall discharge behind the Driver and shall not operate at a height of more than 45 cm from the ground.

The exhaust silencer outlet, the external diameter of which must be more than 3 cm, must not exceed the limits defined under Articles 2.4 and 2.5 (except in Superkart).

It is forbidden for the exhaust in any way to pass forward and across the plane in which the Driver is seated in his normal driving position.

All systems of «power valve» are forbidden except in KF4,

